



RAPPORT
SESSION DE PRINTEMPS DES OING DU CONSEIL DE L'EUROPE
STRASBOURG, 14-17 AVRIL 2008

La session de printemps des OING du Conseil de l'Europe (organisations internationales non gouvernementales jouissant du statut participatif auprès du Conseil de l'Europe/CoE) s'est déroulée du 14 au 17 avril 2008 à Strasbourg (France).

La session a commencé le lundi 14 avril avec une réunion du bureau de la commission de liaison, une réunion de la commission de liaison¹ et une réunion extraordinaire du conseil d'administration d'OING Service.

Le mardi 15 avril, la conférence des OING s'est réunie. A suivi une présentation des activités de suivi du congrès régional des ONG organisée à Kiev du 25 au 27 novembre 2007 qui ont été organisées par la conférence des OING dans différents pays (Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Moldavie, Fédération de Russie, Ukraine et Biélorussie), ainsi qu'une réunion du regroupement Egalité-parité hommes-femmes.

Le mercredi 16 avril se sont tenues les réunions des différents regroupements (Education et culture; Charte sociale européenne et politiques sociales; Droits de l'Homme; Santé) ainsi que du groupe de travail sur la révision du règlement intérieur.

Le jeudi 17 avril a été organisé un séminaire sur le thème «*Regards d'enfants sur les droits de l'Homme*». Il a été suivi par une réunion du bureau et des présidents de regroupements et par une réunion préparatoire de la conférence ministérielle sur les médias et les nouvelles technologies de l'information et de la communication, qui se tiendra à Reykjavik (Islande) en mai 2009.

Santé Mentale Europe (SME) était représentée par Fanny Muller, responsable de l'information et des questions liées aux droits de l'homme.

1. Information préliminaire

¹ La commission de liaison des OING, établie en 1976, assure la liaison avec le secrétariat général, et encourage les OING à coopérer avec le Conseil de l'Europe.

Pour de plus amples informations, visitez:
http://www.coe.int/T/f/ONG/Public/Commission_de_liaison/

Une analyse en profondeur de la réorganisation de la conférence des OING pour en renforcer la visibilité et l'effectivité est actuellement en cours.

Une discussion approfondie a déjà eu lieu pendant la session d'hiver de la conférence des OING, en janvier dernier.

Pour de plus amples informations, consultez:

http://www.coe.int/t/f/ong/public/conf%E9rence_ong/documents/2008/03_OING_Conf_2008_CR1_fr.asp#TopOfPage

A la suite de cela, la session de printemps a permis de résoudre certaines questions fondamentales, telles que l'organisation du travail thématique.

Au cours de la session d'été à venir (23-26 juin 2008), le nouveau règlement intérieur sera présenté, débattu et, si possible, adopté.

Ce débat décisif sur le futur de la conférence arrive à point nommé, comme l'ont montré les réactions des délégués des ministres au discours d'Annelise Oeschger (présidente de la conférence des OING) sur les activités mises en œuvre par les OING en 2007 et leurs projets pour 2008. Pendant cet échange de vues organisé le 12 mars 2008, beaucoup de délégations ont réaffirmé que la conférence des OING est un composant essentiel de l'architecture institutionnelle du Conseil. La démocratie pluraliste et la bonne gouvernance sont, en effet, inconcevables sans la société civile.

Pour lire le discours de la présidente:

http://www.coe.int/t/f/ong/public/Discours_AOe_CM120308.asp#TopOfPage

Pour lire la décision des délégués des ministres:

<https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?id=1261815&Site=CM&BackColorInternet=9999CC&BackColorIntranet=FFBB55&BackColorLogged=FFAC75>

2. Réunion de la conférence des OING du Conseil de l'Europe, mardi 15 avril

Cette réunion a été présidée par Annelise Oeschger, présidente de la conférence.

Ouverture de la réunion

Annelise Oeschger a souhaité la bienvenue aux participants et les a informés que les présentations écrites de tous les candidats à la présidence et à la vice-présidence seraient bientôt publiées sur le site Internet du Conseil de l'Europe, dans la section dédiée aux OING.

Les audiences de tous ces candidats se tiendront en octobre 2008 et janvier 2009.

Projet de memorandum de partenariat entre les pouvoirs locaux et régionaux et les ONG dans les Etats membres du Conseil de l'Europe

Jean-Marie Heydt, vice-président du bureau de la commission de liaison, a présenté le projet de memorandum de partenariat entre les pouvoirs locaux et régionaux et les ONG dans les Etats membres du Conseil de l'Europe.

Pour consulter le memorandum de partenariat, visitez la page:

[https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?Ref=CG\(15\)10RES&Language=lanFrench&Site=Congress&BackColorInternet=e0cee1&BackColorIntranet=e0cee1&BackColorLogged=FFC679](https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?Ref=CG(15)10RES&Language=lanFrench&Site=Congress&BackColorInternet=e0cee1&BackColorIntranet=e0cee1&BackColorLogged=FFC679)

Le projet est né de la conférence de Budapest sur les ONG et la démocratie locale et régionale (28 février - 1 mars 2003) qui avait été co-organisée par le congrès des pouvoirs locaux et régionaux et la conférence des OING du Conseil de l'Europe.

Le memorandum est composé de deux documents complémentaires:

- Le projet de memorandum,
- une proposition de résolution du comité des ministres.

Le projet sera présenté pour adoption lors de la prochaine session plénière du congrès des pouvoirs locaux et régionaux, qui aura lieu du 27 au 29 mai à Strasbourg.

Ce document historique est le premier texte qui sera adopté conjointement par le congrès et les ONG. Il permettra de développer et d'encourager la collaboration entre les représentants des autorités locales et régionales et les représentants des ONG dans les divers Etats membres du Conseil de l'Europe.

De plus, la présidente de la conférence des OING sera invitée pour la première fois à s'adresser au congrès pendant la session de mai.

La coopération entre ces deux piliers du Conseil de l'Europe sera, en conséquence, approfondie et élargie.

Les participants ont accueilli favorablement le memorandum mais ont insisté sur la nécessité de réaliser une évaluation concrète du travail accompli de concert par le congrès et la conférence des OING.

Le projet a été adopté à l'unanimité par la conférence.

Coopération entre la conférence des OING et la plateforme de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne

Marie-Josée Schmitt, vice-présidente du regroupement Charte sociale européenne et politiques sociales, a résumé rapidement les principaux aspects de la coopération entre la conférence des OING et la plateforme de l'agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA).

Elle a d'abord rappelé aux participants que le mandat du directeur de l'Agence, récemment élu, débutera le 1^{er} Juin 2008.

Elle a aussi insisté sur le fait que les compétences de l'Agence consisteront uniquement en la collecte et l'analyse de données, la publication d'opinions, la sensibilisation du public aux questions de droits de l'homme et la coopération avec la société civile.

Les bases de la coopération entre la conférence des OING et la plateforme des droits fondamentaux ont été établies: la conférence des OING a été représentée à la réunion consultative de la FRA avec la société civile qui s'est tenue à Bruxelles en décembre 2007; un représentant de l'agence a été invité à la dernière réunion du regroupement Droits de l'homme en janvier 2008.

L'agence et le Conseil ont des champs d'action géographiques similaires: la FRA travaillera en effet avec les pays membres de l'Union européenne, les pays candidats, les pays du Sud-est de l'Europe et des Balkans occidentaux, ainsi qu'avec des observateurs.

Il existe aussi des ressemblances institutionnelles puisque la FRA va mener des activités conjointes avec les ONG et établir une plateforme des ONG (plateforme des droits fondamentaux)².

Marie-José Schmitt a proposé que la conférence des OING demande au bureau de garantir la représentation des OING à la plateforme de la FRA, grâce à:

1. une représentation permanente;
2. une représentation ad hoc, en fonction des questions examinées.

² Depuis sa création, en 1952, le Conseil de l'Europe entretient des relations de travail formelles avec les organisations non gouvernementales.

Cette proposition a été adoptée à l'unanimité par la conférence.

Pour consulter l'intervention de Marie-Josée Schmitt devant la conférence:
http://www.coe.int/t/f/ong/public/Agence_Droits_Fondamentaux_fr.asp#TopOfPage

Réorganisation des structures et des méthodes de travail de la conférence des OING

Annelise Oeschger a informé les participants des dernières étapes concernant la réorganisation des structures et des méthodes de travail de la conférence des OING.

Le projet de règlement devra être présenté 60 jours avant son adoption par la prochaine conférence des OING (juin 2008). Par conséquent, le projet de règlement sera mis en ligne sur le site Internet du Conseil de l'Europe le 25 avril (<http://www.coe.int/T/E/NGO/public/>). Les OING seront invitées à soumettre des amendements au secrétariat.

Le projet de règlement sera adopté le 25 juin.

La première partie du projet de règlement traite de la réforme des organes directeurs, tandis que la seconde partie est dédiée à la réforme du travail thématique.

Claude-Laurent Genty, membre de la commission de liaison, a ajouté que, contrairement à ses compétences actuelles, le bureau ne serait pas un organe décisionnel; il sera uniquement chargé du suivi de la mise en œuvre des décisions.

La commission permanente aura un pouvoir politique accru du fait de l'élection de ses président et vice-président.

La possibilité d'établir des groupes transversaux et/ou des groupes d'experts sera reconnue officiellement.

Les nouvelles règles de procédures de la conférence et du bureau seront intégrées dans un document unique (deux documents existent actuellement).

Les nouvelles propositions seront publiées en ligne en juin 2008.

Dernières nouvelles concernant OING-Service

Michel Muller, vice-président de OING-Service, a présenté les dernières nouvelles concernant OING-Service.

Il a informé les participants que OING-Service apporterait son soutien financier (partiel) à la conférence des OING.

Il a aussi révélé les résultats d'une enquête menée par OING-Service sur des possibles sources de financement. Chose surprenante, 70% des personnes interrogées ne se déclarent pas opposées à des partenariats et/ou financements externes (par exemple, grandes entreprises).

6 personnes interrogées ont souhaité ne pas payer leur cotisation annuelle. Mais, en moyenne, le montant de la cotisation a augmenté, passant de 120€ à 125€. Michel Muller a remercié chaleureusement les ONG qui ont accepté de payer une cotisation plus élevée.

En janvier 2008, il a été décidé que le président de OING-Service serait élu en juin 2008.

Information sur les événements organisés autour de la dimension religieuse du dialogue interculturel

Lors du 3^e sommet du Conseil de l'Europe qui s'est tenu à Varsovie en 2005, les chefs d'Etats et de gouvernements ont décidé d'explorer plus en profondeur la question du dialogue interculturel.

Un livre blanc sur le dialogue interculturel a été préparé et il sera présenté pour adoption en mai 2008.

Le 8 avril, un échange de vues a eu lieu à Strasbourg sur le thème «*Enseigner les faits religieux*». La conférence des OING a été l'un des principaux partenaires de l'événement. A cette occasion le professeur Jean-Paul Willaime, de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, la Sorbonne, Paris (France), a insisté sur le besoin de respecter l'indépendance des communautés religieuses et humanistes. Il a aussi mis en lumière quatre domaines possibles d'action pour le Conseil de l'Europe:

1. La formation des enseignants;
2. Le développement de matériels pédagogiques et manuels adéquats;
3. La réécriture de l'histoire des religions en Europe;
4. La réflexion sur le besoin de déontologie et d'éthique.

Un représentant de la FIPC (Fédération internationale pour la Paix et la Conciliation) a fait une présentation des différents événements organisés en 2007 et en 2008 sur le thème «*Dialogue interculturel et interreligieux*».

Le 26 juin, une journée d'étude sur le thème «*Etat de droit et dialogue interculturel*» sera organisée par le Conseil de l'Europe.

Echange de vues sur la commémoration conjointe des «Justes d'Europe»

Francis Rosenstiel, membre de la commission de liaison, a présenté son projet de création d'une journée de commémoration des «Justes d'Europe», afin de célébrer les valeurs toujours actuelles de la Résistance. Il a déjà obtenu le soutien du président français, Nicolas Sarkozy, et espère obtenir également celui de la chancelière allemande, Angela Merkel.

Le projet comprend l'organisation d'une réunion de niveau européen, où les personnes qui ont été impliquées dans la Résistance, leurs familles et de nombreux intellectuels réputés se rassembleraient pour débattre et échanger sur le thème de l'esprit de la Résistance.

La conférence a unanimement décidé de soutenir le projet.

Divers

Maritchu Rall, présidente du regroupement Grande pauvreté et cohésion sociale en Europe, a présenté une proposition de motion sur la crise alimentaire et la faim dans le monde. La proposition de motion appelle les institutions du Conseil de l'Europe à inciter les Etats membres à résoudre la crise et l'Union européenne à augmenter son soutien financier en faveur de l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

La motion a été adoptée à l'unanimité.

La prochaine réunion de la conférence des OING aura lieu le **25 Juin 2008**.

La conférence plénière des OING a été suivie par des réunions des regroupements thématiques suivants:

- Egalité-parité hommes-femmes,
- Education et Culture,

- Charte sociale européenne et politiques sociales,
- Droits de l'Homme,
- Santé.

Pour de plus amples informations, personne de contact: Fanny Muller, responsable de l'information et des questions liées aux droits de l'homme de SME, Email fmuller@mhe-sme.org, Tél. +32 2 280 04 68.

Fanny Muller, juin 2008